

La politique nationale pour le renouveau minier français

Rémi Galin

Chef du bureau de la gestion et de la
législation des ressources minérales non
énergétiques
DGALN/DEB

Orléans - 10 juin 2014



Matières premières : organisation administrative

Décret n° 2014-404 du 16 avril 2014 :

Le ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique est compétent pour la politique des matières premières et des mines, conjointement avec le ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie en ce qui concerne les matières énergétiques

Pour l'exercice de ses attributions relatives aux matières premières et aux mines, le ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique dispose de la direction générale de l'énergie et du climat, de la direction générale de la prévention des risques et de la direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature



Attributions des directions

DGEC : matières premières à vocation énergétique

DGPR : police des mines et des carrières y compris sécurité des personnels, après-mines

DGALN : législation minière et instruction des titres miniers mines M, politique des ressources minérales non énergétiques

DGCIS : Industrie aval



La politique française d'approvisionnement

Trois axes principaux cohérents avec la politique européenne :

- Efficacité des ressources (Économie de matière, substitution,....)
- Recyclage
- Favoriser l'accès soutenable aux ressources géologiques :
 - Souveraineté,
 - Création de valeurs et emplois



Les industries extractives aujourd'hui

- **5000 carrières, 460 millions de tonnes de production (granulats, gypse, silice, kaolin, argiles, roches ornementales, ...) exploitées à ciel ouvert et une cinquantaine en souterrain**
- **Sel par forage et une mine en souterrain**
- **Mines d'or en Guyane**
- **Nickel en Nouvelle Calédonie**
- **Deux mines de bauxite dans l'Hérault (cimenterie)**
- **Aucune mine métallique en métropole (fermetures fin des années 1990)**
- **Trois permis de recherche attribués en métropole depuis un an**
- **Une dizaine de demande en instruction**



Un signal politique fort et ...inédit

**« La France doit redevenir une nation
minière »**

Arnaud MONTEBOURG

19 octobre 2012,

Colloque du comité des métaux stratégiques



Facteurs favorables

- **Prises de conscience européenne des enjeux d'approvisionnements en matières premières minérales**
- **Difficultés économiques**
- **Stabilité institutionnelle et infrastructures**
- **Compétences de la main d'œuvre**
- **Système de formation (écoles des mines, universités) et de recherche (BRGM, INERIS)**
- **Savoir faire des carrières pour gérer la concertation autour des projets**
- **6000 indices miniers**



Facteurs défavorables

Mauvaise connaissance et forte sensibilité du grand public, des médias, des politiques.... sur :

- **Les enjeux des matières premières minérales**
 - **Les industries extractives**
-
- **Mauvaise image de la mine et le passif minier,**
 - **Les gaz de schistes**
 - **L'acceptabilité est difficile**
 - **Perte de savoir faire (renouvellement des générations de professionnels et de l'administration)**
 - **Connaissance insuffisante de notre sous-sol au delà des 300 m**



La démarche nationale

- **Prouver la pertinence économique (Axe sociétal) :**
 - Enjeux des matières premières (Portail web mineralinfo)
 - Retombées économiques pendant et après la mine
- **Démontrer la compatibilité environnementale (Axe Environnemental) :**
 - Techniques minières (projet mine responsable)
 - Développer les pratiques de concertation
 - Travaux exemplaires
 - Modalités de cessation
- **Attirer les investisseurs (Axe économique) :**
 - Réforme du code minier
 - Publication de toutes les données géologiques publiques
 - Promotion du domaine minier
 - Préparer l'administration



« Informer, informer sans cesse

.....

Il en restera toujours quelque chose. »

Merci de votre attention

En savoir plus: <http://www.mineralinfo.fr/>



Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie